



Compiègne le 20 juin 2022

La Société du Canal Seine-Nord Europe et l'Entente Oise-Aisne s'engagent pour l'environnement dans le cadre du développement de projets de territoires.

Le creusement du Canal Seine-Nord Europe, long de 107 kilomètres, générera des volumes importants de **terres excédentaires** que la **Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE)** souhaite **valoriser**. Cette stratégie a été fixée en octobre 2020 par le conseil de surveillance, présidé par Xavier Bertrand, au travers du Schéma d'approvisionnement de matériaux et de gestion des déblais de la SCSNE. Dans ce cadre, elle recherche des partenariats avec les acteurs des Hauts-de-France, pour favoriser la **réutilisation de ces matériaux excavés**, notamment pour des **projets d'aménagement du territoire**.

L'Entente Oise-Aisne, syndicat mixte en charge de la réduction du risque d'inondation sur l'ensemble du bassin versant de l'Oise, de l'Aisne et de leurs affluents, est en train d'élaborer un projet d'augmentation des capacités de stockage des crues à proximité de Longueil-Sainte-Marie, qui nécessiterait 800 000 m³ de matériaux **aux fins de construction de remblais**.

La Société du Canal Seine-Nord Europe et l'Entente Oise-Aisne ont signé, ce mardi 14 juin 2022 à Laon, une convention de **mise à disposition de 400 000 m³ de matériaux excavés** sur le Secteur 1 du Canal (18,6 km de Compiègne à Passel dans l'Oise) pour les besoins de l'Entente Oise-Aisne. Les matériaux seront acheminés préférentiellement par la voie d'eau.

La signature de cette convention est la concrétisation opérationnelle de la volonté de deux maîtres d'ouvrages publics d'aménager le territoire dans une **démarche d'économie circulaire et de respect de l'environnement**.

Des valorisations de volumes de terres, à l'image de celle-ci, sont recherchées par la SCSNE avec d'autres collectivités porteuses de projets d'aménagement sur l'ensemble du linéaire du futur Canal.

Contacts presse :

Entente Oise-Aisne : Laurène Deslaurier, Responsable des relations publiques - laurene.deslaurier@oise-aisne.fr - 06.14.93.14.88

SCSNE : Aurélia Poletti, Responsable communication presse - aurelia.poletti@scsne.fr - 06.83.83.56.59

L'Entente Oise-Aisne

L'Entente Oise Aisne est un syndicat mixte ouvert, Etablissement public territorial de bassin, composée de 32 collectivités membres. Elle est compétente sur l'ensemble du bassin versant de l'Oise, de l'Aisne et de leurs affluents, soit 16 900 km². Elle exerce des compétences à la carte sur les problématiques de risques naturels (inondation par débordement de cours d'eau, ruissellement et coulées de boue) et de qualité des milieux aquatiques. Enfin, elle assure une coordination de l'ensemble des acteurs agissant sur le grand cycle de l'eau et rend des avis sur leurs projets.

Retrouvez-nous sur notre site web oise-aisne.net/ et nos réseaux [Twitter](#) / [Facebook](#) : @EptbOise / [LinkedIn](#) / [YouTube](#)

La Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1er avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. www.canal-seine-nord-europe.fr ou nos réseaux [LinkedIn](#) / [YouTube](#)